



Bulletin Municipal du 1er au 14 avril 2016

Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎ 02.96.25.45.67

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99

Etienne Guy ☎ 02.96.25.46.38

Bidan Philippe : ☎ 02.96.25.43.86

Routier Angélique : sur rendez-vous

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

| ☎ 02.96.25.89.68 | Bibliothèque | Cybercommune |
|------------------|--------------|--------------|
| Mardi | 16h45/17h45 | |
| Mercredi | | 14h/18h30 |
| Vendredi | 16h45/17h45 | 14 h/16 h |
| Samedi | | 10h/12h |

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45

Le samedi : 9h/11h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au

samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

01/04 : Loto - Amicale Laique

02/04 : Repas - Ecole Notre Dame de Lourdes

09 & 10/04 : Théâtre - Amicale Laique

12/04 : Concours de boules - Club de l'amitié

16/04 : Concours de palets - Motte le Son

16/04 : Repas - ASM Foot

23/04 : Spectacle humoristique - ACM Handball

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, salle de la Mairie, le **mercredi 6 avril 2016 à 20 h 30**.

Ordre du jour : Entretien d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Tonte des espaces verts de la « Rue de la Croix Jartel ». Travaux d'épuration. Travaux d'eaux pluviales « Quiballion ». Salle ATHENA : ventouses pour portes coupe-feu. Diagnostic salle des sports. Ecole publique : alimentation électrique des tableaux numériques. Remplacement de foyers d'éclairage public. Eclairage public « Impasse des Erables ». Lotissement Le Clos du Bois : tarif vente lots ; raccordement téléphone. Festival Mini-mômes/Maxi-Mômes. Budget achat livres bibliothèque. Personnel : modification du tableau des effectifs. Participation financière « journée nature » pour les écoles. Demande de subvention « Ca Trotte à La Motte ». Stade : travaux de drainage. Taux d'imposition 2016. Budgets primitifs 2016. Travaux réseaux eaux pluviales. Contrat de territoire. Demande de financement pour logiciel enfance. Droits de préemption. Commissions Cidéral. Questions diverses.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLÉE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS - Michel HAMON.

Secrétaire de séance : Martine VALLÉE

LOGICIEL ENFANCE

Le Conseil Municipal décide, par 18 voix pour et 1 abstention, d'acquiescer un nouvel outil de gestion du service enfance auprès d'ABELIUM pour un coût HT de 3 590 €.

Une demande de financement via les fonds européens, à hauteur de 80 % du coût HT, sera présentée. Le reste à charge de la commune serait de 718 € HT.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVE

Pour se conformer au Règlement Sanitaire Départemental, le Conseil Municipal valide :

✓ le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés

✓ La fréquence qui, pour LA MOTTE, est la suivante depuis le 15 novembre 2015

| | Bourg | Campagne |
|-----------------------|---|---|
| Type de collecte | Conteneurs individuels | Conteneurs collectifs |
| Fréquence de collecte | Une semaine : ordures ménagères Une semaine : tri sélectif | Toutes les semaines, ordures ménagères et tri sélectif. |

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des déchets est prévue à partir de 5 h : Ordures ménagères (12 et 26 avril) ; Sacs jaunes (5 et 19 avril).

ALSH été 2016 : L'accueil de loisirs est ouvert du 6 juillet au 5 août 2016. Un mini camp est proposé aux enfants de 10 ans (Avoir 10 ans révolu le jour du départ) à 12 ans du 18 au 22 juillet sur la commune de Guidel (56). Le nombre de places est limité à 20. Vous pouvez réserver dès à présent. Renseignements et réservations au refuge des ptits loups. ☎ 02.96.25.43.16.

COLLECTE DE SANG : Mercredi 6 et jeudi 7 avril, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : Prochaine collecte le 2 avril de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

MATINÉE D'ÉVEIL : Lundi 18 avril au Foyer Roger Jouan à partir de 9 h 30 jusqu'à 11 h 30.

PETITES ANNONCES

YLWEN Institut : Votre institut sera fermé pour congés du lundi 11 avril au samedi 16 avril 2016.

Réouverture le lundi 18 avril 2016, dès 9 h !

AUX COPAINS D'ABORD : Nous vous proposons le **vendredi 1^{er} avril** du cassoulet toulousain maison. Pensez à réserver, sur place ou à emporter. **Tous les vendredis, samedis et dimanches soirs : Pizzas à partir de 8 €.** Repas ouvriers le midi en semaine et sur réservations le week-end. Ouverture à 7 h le matin (fermeture le lundi après-midi et le jeudi toute la journée).

Vendredi 15 avril nous vous proposons la tête de veau. NOUVEAU : PIZZA SAVOYARDE (jambon cru et reblochon) Notre spécialité : LA TARTIFLETTE: ☎ 02.96.56.54.36.

CHEZ AGNÈS : Menus ouvriers tous les midis du lundi au vendredi. Couscous le 1^{er} mardi de chaque mois ; Potée campagnarde tous les jeudis midis. Pour prendre date et faire réservation : 02.96.25.45.58. **Mardi 5 avril** : Couscous.

"Un panier bio près de chez vous, c'est possible !"

La Binée Paysanne est une association de producteurs bio créée en 1994. 19 producteurs bio et locaux vous proposent du pain, des légumes de saison, des produits laitiers (vache, brebis, chèvre), des pommes, des jus, du cidre, des œufs, des infusions, des confitures, de la farine, des poulets, de la viande porc, bœuf, agneau... **rien n'est imposé, c'est à vous de choisir.**

Maggy et Mickaël Blanchard vous permettent de retirer votre panier sur leur ferme.

Où : La Donaiterie 22600 La Motte Quand : le vendredi, à partir de 18 h

Infos et commandes sur le site : www.labineepaysanne.com ou par téléphone : 02 96 72 83 48"

À VENDRE : ➤ **Meubles** chêne massif clair (1 table 1 m X 2.40 m, 10 chaises, 1 vaisselier, 1 bonnetière, 1 confiturier, meuble de télé, 2 tables de salon, 1 canapé 2 places, 1 fauteuil. ☎ 06.71.71.47.08.

➤ **Table de salon** rectangulaire en verre (hauteur : 40 cm, largeur : 70 cm, longueur : 130 cm) avec piètement en roche - **Lavabo** sur colonne équipé de la robinetterie et siphon, couleur beige, TBE. ☎ 02.96.25.49.86.

➤ **Maison d'habitation** en campagne de type longère (mitoyenne), RDC accessible de plain pied : séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, équipée, 1 chambre, salle de bain avec WC. À l'étage 3 chambres, WC ; Grenier aménageable au-dessus de la cuisine. Dépendances, 2 006 m² de terrain avec garage et hangar. ☎ 06.33.60.70.57.

À LOUER : **Appartement T3** en duplex surface 68 m², grande pièce de vie, 2 grandes chambres à l'étage, salle d'eau, 2 WC, hall de palier, grande terrasse à l'étage, local cave, possibilité espace vert. Libre de suite. ☎ 02.96.25.41.76 – 06.70.47.14.81.

Appartement T 2, 32 m², équipé plaques cuisson, four, lave-vaisselle ; local cave ; espace vert ☎ 02.96.25.40.03.

ANIMATIONS / FÊTES

LOTO : **Vendredi 1^{er} avril 2015 à 20 h 30** à la salle Athéna, sélectionné et animé par LB Animation, organisé par l'Amicale Laïque de LA MOTTE. 1 bon achat 500 €, 1 bon achat 300 €, 2 bons achat 200 €, 1 bon achat 150 €, 3 bons achat 100 €, lot surprise, 6 colis viande, 2 quarts cochon, 1 longe de porc, 2 séries alimentaires, 1 série gourmande, 1 série fruits, 5 bons achat 50 €, 5 bons achat 40 €, 5 bons achat 30 €. 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 €.

JAMBON À L'OS : **Samedi soir 2 avril**, salle Athéna, repas Jambon à l'os organisé par l'Ecole Notre Dame de Lourdes.

Repas dansant suivi d'une soirée "**fluo**" après 23 h, animé par **Live Fever Anim.**

Possibilité de vente à emporter à partir de 18 h 30. Tarifs carte adulte 11 €, carte enfant jusqu'à 12 ans 5 €

THÉÂTRE : l'amicale laïque de La Motte accueille la troupe de théâtre de l'amicale laïque de Loudéac qui jouera la pièce **le Serment d'Hippocrate** le **samedi 9 avril à 20 h 45** et le **dimanche 10 avril à 15 h 30**.

Le Serment d'Hippocrate de Louis Calaferté est une pièce de théâtre baroque dans laquelle nous assistons au pouvoir de persuasion de deux médecins aux convictions quelque peu surprenantes sur une famille, contrariée par la syncope de la grand-mère !

> C'est une pièce drôle, décalée, déjantée où les personnages sont tendres et truculents et dans laquelle on ne peut s'empêcher d'avoir une pensée pour Knock et Diafoirus. Tarif : 6 €.



CONCOURS DE BOULES : **Le 12 avril** au boulodrome communal, interclubs en triplettes, ouvert à tous joueurs membres d'un club de retraités. Engagements à partir de 13 h 45, en 3 parties aux points ; prix et coupes (lots à tous les participants) ; organisé par le club de l'Amitié Mottérieux.

CONCOURS DE PALETS : L'association Motte le Son organise son deuxième concours de palets sur planche le **16 avril** au boulodrome. Petite nouveauté cette année avec un concours individuel le matin à partir de 9 h et un concours par équipes l'après-midi à partir de 14 h. Possibilité de restauration toute la journée (Gallettes Saucisses, Frites, Buvette...). La Bonne humeur sera au centre de cette journée !! Inscription 3 €/joueur le matin en individuel et 5 €/équipe l'après midi. Ouvert à tous, de nombreux lots à gagner. Bar – Gallettes saucisses – Frites.

JARRET FRITES : Le **16 avril** à la salle Athéna à partir de 19 h 30. Adultes : 11 € - Enfants – 12 ans : 5 €. Organisation : Groupement jeunes Triangle Uzel – AS La Motte – AS Trévé – FC L'Hermitage – US Saint Caradec – AS Uzel Merléac. Possibilité de plats à emporter à partir de 19 h.

SPECTACLE COMIQUE : L'ACM Handball organise le **23 avril** à 20 h à la salle Athéna un spectacle comique avec JAOSSET D'LAINTI. Toute une galerie de personnages truculents : Jaosset, Rosalie, leur fille, Gustave (le copain de bordée) et le père Mathurin..... Durée du spectacle 2 h 20. Entrée 10 € sur réservation et 11 € sur place. Billetterie : PROXI de La Motte ou Super U de Loudéac. Il est préférable de réserver, car les places sont limitées. Renseignements : 06.84.53.26.02 ou 06.06.81.95.81.



Tous les ans

Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits de façon régulière à l'assurance maladie, vous garantissez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

Dès que ma situation change

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'ACS, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

Bon à savoir : vous bénéficiez de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ? Pour ne pas avancer les frais chez le médecin, mettez vite à jour votre carte Vitale.

Comment ? Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute. Plus d'infos sur www.ameli.fr

ALODY : Association Loudéacienne de Yoga, organise le mercredi 27 avril 2016, à 20 h Salle Malivel 1^{er} étage, rue St Joseph à Loudéac, une conférence animée par Mie-Jo FOURÉS intervenante de l'Association CAP SANTE, Ecole d'Herboristerie Bretonne de Plouenour Menez sur le thème de la problématique des systèmes respiratoire et digestif avec les solutions à y apporter par la nutrition et la phytothérapie.

Maison des Services Publics, LOUDEAC

Une seule adresse pour vos formalités administratives, de prestations familiales, de santé et de justice.

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Tél : 02.96.66.48.37

Maison de la Justice et du Droit 02.96.25.01.42 Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence : Prendre rendez-vous au 02.96.78.20.00.

Avocats : Le 1^{er} ou le 2^{ème} vendredi matin du mois. Prendre rendez-vous au 02.96.25.01.42.

Association Le Gué : Médiation familiale. Prendre rendez-vous au 02.96.33.53.68. Le 1^{er} lundi matin du mois.

Notaires : 3^{ème} mardi après-midi du mois. Prendre rendez-vous au 02.96.68.30.90.

UFC que choisir : Les mardis et vendredis matins. Prendre rendez-vous au 02.96.78.12.76

Conciliateur de justice (pour le canton de Loudéac) : Dans le cadre d'affaires civiles exclusivement, le 1^{er} vendredi du mois. Prendre rendez-vous au 02.96.25.01.42 ou sur place.

Association Départementale d'Alternative Judiciaire : Aide et information des victimes. Les 1^{er} et 3^{ème} mardis matins du mois. Prendre rendez-vous au 02.96.61.83.79.

Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation : Sur convocation ou prendre rendez-vous au 02.96.77.28.30.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : Informer les femmes et les familles en matière juridique, professionnelle et sociale, le 3^{ème} vendredi matin du mois. Prendre rendez-vous au 02.96.78.47.82.

Associations de tutelle : 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, prendre rdv avec : ACAP 02.96.78.84.00, APM22 02.96.68.16.80, UDAF22 02.96.33.40.76.

Protection de la jeunesse : sur convocation.

Huissiers de Justice : 4^{ème} vendredi matin du mois. Prendre rendez-vous au 02.96.25.01.42.

Inspection du Travail : 2^{ème} jeudi

Borne interactive en visioconférence avec le Tribunal de Grande Instance de St Brieuc (mardi 14 h - 16 h pénal, vendredi 14 h - 16 h civil). Pour obtenir des renseignements, accomplir des démarches, constituer un dossier, avoir un suivi sur une affaire en cours sans se déplacer au TGI de St Brieuc. Renseignements au 02 96 25 01 42.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Immatriculations : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h. Sans rendez-vous. Rens. au 02.96.66.48.40, msp-loudeacimmatriculation@orange.fr

Passeports : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h, rendez-vous au 02.96.66.48.38, msp-loudeacpasseport@orange.fr

La santé et la retraite CPAM : 3646, CARSAT : 3960, CICAS : 08.20.20.01.89

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

CARSAT : le service social accueille sur rdv le mercredi (3646), le service retraite accueille sur rdv le mardi (3960 ou 09.71.10.39.60).

CICAS (retraite complémentaire) sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis (08.20.20.01.89).

Les prestations familiales : CAF : 0.810.25.22.10, La Caisse d'Allocations Familiales accueille le public **sur rendez-vous les mercredis et jeudis** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Prendre rendez-vous au 08.10.25.22.10. Véronique Roguet, assistante sociale, accueille **les familles avec enfant(s) à charge sur rendez-vous (uniquement pour les situations suivantes** : grossesse, naissance, adoption, séparation, décès du conjoint ou d'un enfant, maladie ou handicap d'un enfant) l'appeler au 02.96.66.47.76.

Office de Tourisme du Pays Centre Bretagne 02.96.28.25.17 www.centrebretagne.com

Du 1^{er} septembre au 30 juin : lundi au vendredi, 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, samedi de 10 h à 12 h.

Du 1^{er} juillet au 31 août : lundi au vendredi, 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

SPORTS

ASM FOOTBALL : **Matches du 10 avril** : L'équipe A se déplace à Plouguenast, délégué : C. Beurel ; L'équipe B se déplace à Bréhand Evron, délégué : G. Laubé ; L'équipe C reçoit Saint Jacut, délégué : C. Gaudin.

ACM HAND :

Matches du samedi 02 avril 2016

Moins de 13 ans filles reçoivent Léhon Dinan à 14 h 30. Rdv à 13 h 30.

Seniors garçons 2 reçoivent Ploufragan handball à 18 h.

Seniors garçons 1 reçoivent Stiren languidic1 à 20 h.

Seniors filles reçoivent hb Pelemois-callac 2 à 21 h 30.

Seniors garçons 3 vont à hb Pelemois 2 à 18 h.

Matches du samedi 09 avril 2016

Seniors garçons 1 vont à Riantec handball à 20 h

Seniors garçons 2 vont à hbc Plérian 2 à 17 h

Seniors garçons 3 reçoivent hb Pelemois 2 à 19 h 30.

PASSAGE A LA TNT HD

La TNT passe à la Haute Définition en France métropolitaine. Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent s'assurer dès maintenant que leur téléviseur est compatible HD.

- **Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?**

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).

ou

Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr



- **Le 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD**

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

- **Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur**

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé).